**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Examen Périodique Universel du Sénégal**

**Lundi, 22 janvier 2024**

Merci Monsieur le Président.

Le Cameroun félicite la délégation du Sénégal conduite par **S.E. Aïssata TALL SALL** pour la présentation de son rapport national et, salue ses efforts en faveur de la promotion des droits de l’homme, en particulier l’adoption de plusieurs lois favorisant la mise en œuvre de la Convention de 1979 sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes ainsi que les principes du Protocole de Maputo, d’une part, et l’ouverture d’un vaste chantier de réformes du code pénal et du code de procédures pénales, d’autre part.

Dans un esprit constructif, mon pays voudrait faire les recommandations suivantes :

1. Accentuer la dynamique déjà engagée d’amélioration des conditions de détention ;
2. Renforcer davantage la protection de la jeune fille à travers des mesures visant à prévenir et éliminer totalement les mutilations génitales et les mariages forcés.

Nous souhaitons plein succès au Sénégal pour son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie. /-